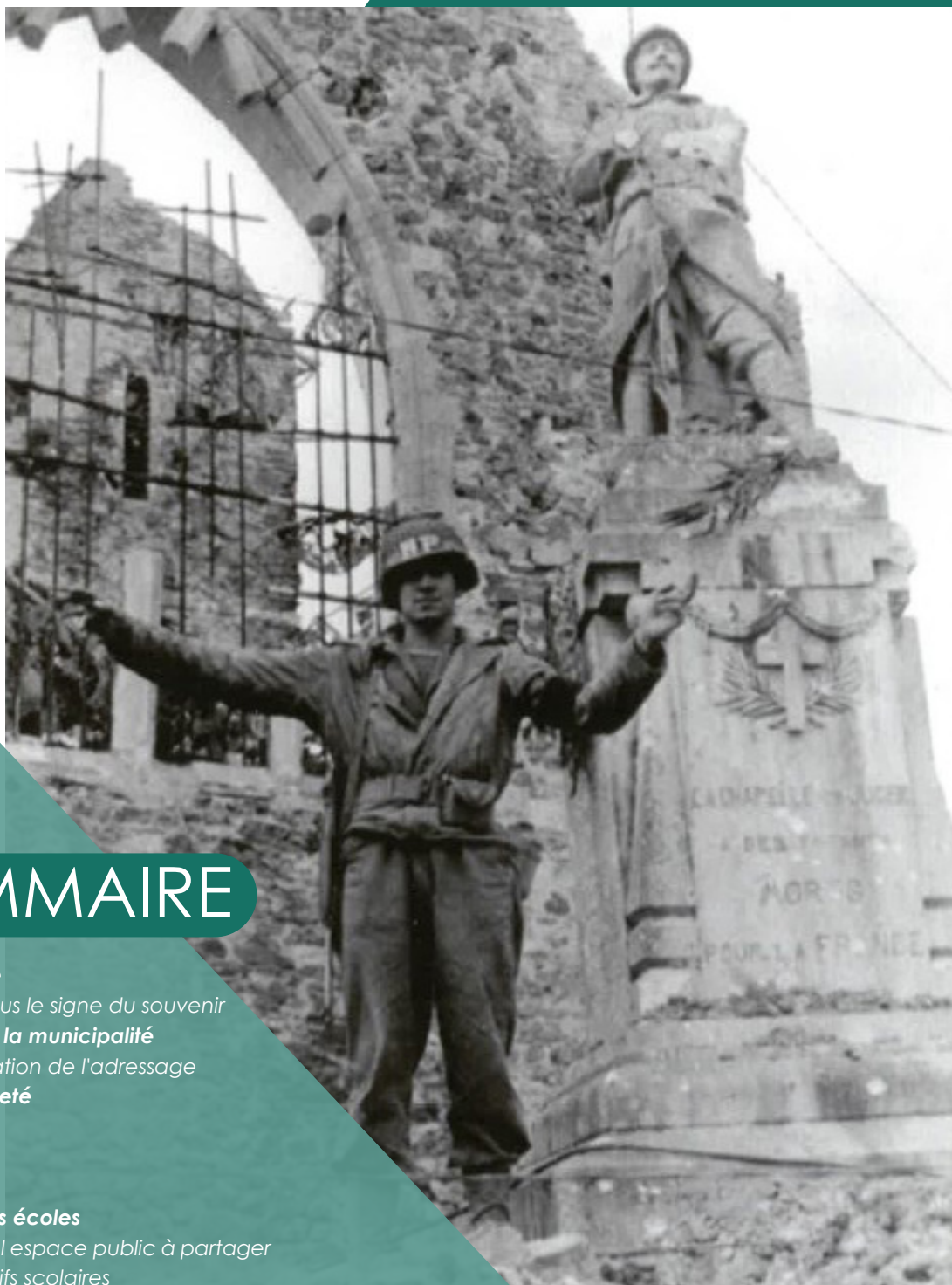


AU FIL DE THÈREVAL

LE JOURNAL MUNICIPAL DE THÈREVAL



SOMMAIRE

Rétrospective

p.2. un été sous le signe du souvenir

La rentrée de la municipalité

p.4. normalisation de l'adressage

Eco-citoyenneté

p.5.

Solidarité

p.5

La rentrée des écoles

p.6. un nouvel espace public à partager

p.7. les effectifs scolaires

La rentrée culturelle

p.8.

La rentrée des associations

p.9.

Le coin des pros

p.12.



Le mois de septembre est traditionnellement le mois des rentrées : je souhaite à nos 156 élèves de nos deux écoles une très bonne rentrée scolaire, et je remercie les enseignants, les agents de la commune et les deux associations de parents d'élèves. L'école reste la priorité de la commune.

C'est aussi la rentrée des associations et je sais combien le réseau associatif et leurs bénévoles sont essentiels pour créer des liens et animer une collectivité.

C'est enfin pour beaucoup la reprise du travail, et j'en profite pour remercier les artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales de la commune.

Ce 27^{ème} bulletin est consacré à ces rentrées, avec un clin d'œil aux événements de cet été marqués en partie par le 80^{ème} Anniversaire du Débarquement.

Bonne lecture à tous, et bonnes rentrées !

Gilles Quinquenel, Maire de Thèreval

RÉTROSPECTIVE

Un été à Thèreval sous le signe du souvenir

Mémoire(s)
de Thèreval

HÉBÉCREVON &
LA CHAPELLE-ENJUGER

80^e

L'été 2024 restera marqué par la célébration du 80^{ème} Anniversaire du Débarquement. Plus encore à Thèreval, domine le souvenir de l'Opération Cobra, qui fut un événement-clé de la Libération. Les 24 et 25 juillet 1944, La Chapelle Enjuger et Hébécrevon furent le sombre théâtre des bombardements durant l'épisode de la bataille

des haies. A l'instar de leur grande sœur Saint-Lô, les deux communes historiques de Thèreval furent libérées au sacrifice de la destruction de la quasi-totalité des bourgs, d'un exode des habitants, et de plus de 50 victimes civiles et militaires sur le territoire.

Une exposition à ciel ouvert

Grâce à un travail de recherche, de compilation de témoignages mené par le Comité "Mémoire(s) de Thèreval" - lancé le 25 janvier 2024 - une grande exposition retraçant les 80 jours qui ont suivi le 6 juin 1944, a été installée aux cimetières de nos deux communes. On y (re)découvre des photos d'archives, mais aussi toute la complexité des enjeux militaires de l'époque, la vie des habitants et des deux villages..



Jeudi 4 juillet une Journée historique au sein de notre commune

Dans nos deux écoles, Pascal Vannier, journaliste France 3, secondé par René Gautier, historien passionné par l'Opération Cobra, et avec Gilles Quinquenel, ont répondu aux questions aussi pertinentes que pointues des élèves de CM des deux écoles. Un moment beaucoup trop court de l'avis de tous, tant le sujet est passionnant.



Pascal Vannier a aussi rappelé l'importance d'échanger avec ses arrière-grands-parents pour partager avec eux des moments de leur vie d'enfant sous l'occupation, l'exode, le retour dans leur village... Chaque élève a reçu en souvenir, un petit livret relatant les moments les plus forts de l'histoire de nos deux communes.

En parallèle, une "causerie" s'est formée au sein de l'église de La Chapelle Enjuger. Se voulant libre et convivial, ce

moment d'échange et de partage de témoignages, fut très émouvant pour l'ensemble des participants.

Adèle Hommet, Conseillère Départementale et Philippe Gosselin, Député avaient répondu à l'invitation.

Le soir-même, Pascal Vannier a offert à un large public une conférence sur les Correspondants de guerre : une découverte extraordinaire et passionnante de ces hommes débarqués dès le 6 juin 1944. Ils nous ont rapporté au péril de leur vie les articles et images que nous connaissons. Sans oublier la bravoure de ces femmes journaliste-reporter qui, bien que sans accréditation, bravaient les interdits pour rapporter le vécu de tous ces jours de combat.

La Famille Fleury, un exode au coeur d'une vie

L'équipe de la médiathèque de Thèreval a elle aussi participé à l'effort de mémoire sur la commune. Le vendredi 12 juillet, Céline Vaultier, responsable de la médiathèque, a ainsi reçu plus de 60 personnes, venues écouter le récit de l'exode de la famille Fleury en 1944, de Quibou au Teilleul. Ce fut un moment teinté d'émotion, où chacun est passé du rire aux larmes. Un instant riche d'enseignements. Un grand merci à Jean-Pierre Marie, Andrée Legendre, Rolande Marie, Janine Thomas et Fernand Fleury !



Faire la lumière sur un évènement méconnu : les aides extérieures venues de tous horizons

Dès l'hiver 1944, de nombreuses institutions en charge des secours se mobilisèrent dans l'urgence en envoyant les premiers colis humanitaires auprès des sinistrés : vêtements, linge, meubles, jouets, nourriture, et même, fait étonnant, 500 plants de pommiers furent alors envoyés. L'aide venait de tous horizons: Lourmarin (Vaucluse), Chateau-du-Loir (Sarthe), le Diocèse d'Angers, Santiago-du-Chili... et la ville de Bir Jdid au Maroc, alors sous protectorat français !

En 2024, c'est à la mémoire de cet élan de solidarité que la commune de Thèreval a reçu une délégation de Bir Jdid (25 000 habitants), afin de renouer le lien diplomatique avec cette ville de la province d'El Jdida. Entre visites et découverte du territoire de Thèreval (les commerces, les exploitations agricoles), le séjour des marocains s'est poursuivi par la visite des sites historiques et emblématiques de la Normandie tels que



les plages du Débarquement, les cimetières allemand de La Chapelle Enjuger et américain de Colleville. La Délégation a également été reçue à la mairie de Saint-Lô ainsi qu'au Conseil départemental de la Manche.

Un grand merci à l'Association des Amis du Maroc en Cotentin pour avoir permis cet échange international.



Une cérémonie-hommage sous le signe du respect

Dimanche 28 juillet 2024, une cérémonie exceptionnelle s'est tenue dans la magnifique église de La Chapelle Enjuger. Le Père Léonard a su accueillir nos invités marocains de Bir Jdid dans leur langue. Le dépôt des 50 lumignons sur l'autel, en mémoire des 50 victimes de la dernière guerre, a ajouté une note particulièrement émouvante à la lecture de leur nom et de leur âge. **Cette cérémonie rappelle l'importance de la paix et de la solidarité entre les peuples.**

La cérémonie civile, présidée par Madame Perrine Serre, sous-préfète de Saint-Lô, représentant Monsieur le Préfet de la Manche, a été marquée par des moments forts et émouvants.

Deux belles interprétations *a capella* ont particulièrement touché l'assistance : le "Chant des Partisans" par Gérard Feuillet, né à La Chapelle-Enjuger, et "l'Hymne à la joie" par Nathalie Bellamy, habitante d'Hébécrevon. Ces performances ont été suivies des dépôts de gerbes. Les hymnes américain et marocain se sont mélangés à la "Marseillaise". La salutation des autorités aux portedrapeaux clôturant la cérémonie. Un moment de solennité, de mémoire et de reconnaissance.

Seize bouquets fleurissent la tombe de ceux qui ont été inhumés dans nos cimetières.



Jamal Madrani, Youssef Assaidi, El Houceine Sedqy et Mohamed Timouyas, représentants de la ville de Bir Jdid, posant ici devant le monument aux morts de La Chapelle Enjuger, à l'issue de la cérémonie-hommage rendue aux victimes et villes bienfaitrices.

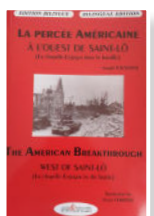
Pour continuer à s'informer, des ouvrages à consulter :

La percée américaine, à l'ouest de Saint-Lô (La Chapelle Enjuger dans la bataille), The american breakthrough, west of Saint-Lô (La Chapelle Enjuger in the battle), édition bilingue, Abbé Joseph Toussaint, traduction par Peter Forster, 2001 (en vente à la médiathèque de Thèreval, 10€)

Les Manchois dans la tourmente de la Seconde guerre mondiale, coffret 6 tomes, Michel Boivin, 2004.

Albertine et Fernand Fleury : 1944, un exode au coeur d'une vie, Jean-Pierre Marie, 2023

Et le fond documentaire dédié aux événements du Débarquement et de l'Opération Cobra, librement consultable à la médiathèque de Thèreval.



RENTRÉE DE LA MUNICIPALITÉ

Normalisation de l'adressage

L'adressage est une obligation légale depuis 1994 pour les communes de plus de 2000 habitants. La promulgation de la loi 3DS du 21 février 2022 étend cette obligation à toutes les communes à partir de 2022. En conséquence, chaque commune est tenue responsable de toutes les actions mise en œuvre aux fins de déployer l'adressage sur son territoire.



Dans ce cadre, la commune de Thèreval a fait le choix de signer une convention avec le syndicat mixte Manche Numérique, afin d'être épaulée dans la bonne mise en place de la base adresse locale.

Le travail d'adressage est une compétence communale de la responsabilité du Maire au titre de son pouvoir de police générale à la «commodité de passage dans les rues, quais, places et voies publiques» (article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Mais au fait, qu'est-ce que c'est, une adresse?

L'adresse est l'identification d'un lieu par sa localisation et sert à repérer sans erreur une habitation, une entreprise, un équipement public mais aussi tout autre lieu d'intérêt qui nécessite un repérage terrain (une entrée de plage, un départ de randonnée, etc.)

Le projet d'adressage consiste à nommer toutes les voies desservant une construction ou un lieu d'intérêt puis à numéroter chacun d'eux selon leur accès dans la voie. Chaque point ainsi repéré se voit attribuer une adresse unique et fiable.

Toutes les voies, qu'elles soient publiques ou privées, doivent être dénommées et numérotées (Art L 113 1 et L 162 1 Code de la voirie routière) et respecter certaines règles pour être normalisées. L'adressage ne se résume pas qu'aux traitements des hameaux et lieux dits.

Normalisation des adresses : une démarche capitale en cas d'urgence !



- numéro
- typologie
- libellé de voie
- géolocalisation

Ce sont les quatre éléments indispensables pour constituer une adresse unique, univoque, normée et géolocalisée. Une adresse imprécise impacte les services publics et marchands : **retard dans l'arrivée des secours**, erreur de distribution (courrier, livraisons) et de géolocalisation (GPS), échec de raccordement internet, etc.

Ancienne adresse

[Civilité]
Village Planquais
50200 BOISROGER

Adresse normée

[Civilité]
122 Rue de la Croix Bouteloup
Village Planquais
BOISROGER
50200 GOUVILLE-SUR-MER

En gris, les lignes obligatoires
En orange, les lignes facultatives

Un exemple de normalisation d'adresse. Ici, le lieu-dit peut être conservé à titre de renseignement facultatif, mais n'est pas suffisant pour géolocaliser une habitation. Pour ce faire, une nouvelle voie a été créée.

Au niveau national, il a été recensé pas moins de 25 millions d'adresses ! Parmi celles-ci, 250 000 sont des lieux-dits. La commune de Thèreval compte à elle-seule 947 adresses.



Les règles d'or de l'adressage

- Recenser toutes les voies
- Être précis et anticiper
- Valoriser la commune
- Éviter les noms génériques
- Soulever toute ambiguïté
- Faire preuve de cohérence
- Penser que chaque adresse doit être unique et univoque, desservant habitations, constructions, points d'intérêts, plages, randonnées...
- Penser l'adressage sur plusieurs dizaines d'années : lotissement, projets...
- Renoncer aux noms génériques, noms de villes voisines ou de direction.
- Conserver le patrimoine local dans les noms de voie et lieux dits.
- S'accorder avec la commune voisine en cas de voie partagée.

Être cohérent avec le terrain !

Des réunions d'information publiques seront proposées à l'ensemble des habitants de la commune, afin de préciser les changements notables, et de concerter la population sur la nomination de certaines voies.

Incivilités et nuisances

Trois faits ont été observés cet été, générant des nuisances et perturbations :

- Brûlage de végétaux à proximité des habitations voisines
- Dépôts de déchets sauvages à Hébécrevon
- Dégradation et destruction de mobilier urbain et équipements communaux (toilettes publiques, local Raymond Feuillet, etc.).

Ces incivilités sont inacceptables, et sont le signe d'un manque de respect de la part des personnes à l'origine de ces infractions.

» Avant de prendre des mesures de police en matière de salubrité publique, je compte sur le civisme de chacun d'entre nous pour préserver la qualité de vie de notre commune.

«

Le Maire.



Recensement militaire

Vous êtes français et venez d'avoir 16 ans ? Pensez au recensement citoyen.



Tous les jeunes français doivent participer à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusées. Faites-vous recenser en mairie de votre domicile, muni de votre pièce d'identité, ainsi que du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Cette démarche doit être faite entre le jour de vos 16 ans, et jusqu'à vos 16 ans et 3 mois.

C'est à savoir...

BAFA La commune de Thèreval soutient les jeunes habitants s'inscrivant au **BAFD** Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) sont deux diplômes qui permettent d'encadrer, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en Accueil Collectifs de Mineurs (ACM), tels que les centres de loisirs ou colonies de vacances.

Pour décrocher le BAFA, il est nécessaire de suivre une formation composée de trois phases :

- La formation générale (8 jours)
- Le stage pratique (14 jours minimum)
- L'approfondissement ou qualification (6 à 8 jours)

L'aide financière de la Commune de Thèreval :

- Aide auprès de jeunes de 16 à 25 ans, domiciliés sur la commune
- Financement par phase de formation : aide de 40% maximum, sur présentation de la facture de l'organisme de formation, avec plafond de 250€ pour la 1^{ère} phase, et 150€ pour la 3^{ème} phase.

Les demandes devront être faites auprès du CCAS de Thèreval qui sollicitera une subvention BAFA auprès du Conseil municipal.

Renseignements : ccas@thereval.fr

Cette aide, mise en place depuis 2022, est reconduite en 2024, et pourra être revue si des aides complémentaires sont mises en place par le Département de la Manche, Saint-Lô Agglo, etc.

SOLIDARITÉ

Recherche de médecin



La municipalité poursuit ses recherches pour remplacer le Dr Vladu. **N'hésitez pas à consulter la mairie si vous avez connaissance d'un médecin intéressé.** Le cabinet est totalement équipé.

Repas des aînés

Les habitants de Thèreval de 70 ans et plus sont cordialement invités au repas des aînés organisé par la Commune et le CCAS de Thèreval le dimanche 20 octobre 2024.

Si vous venez d'arriver sur la commune de Thèreval, présentez-vous en mairie.



Inscription auprès de la mairie au 02.33.05.05.59 ou par mail à mairie@thereval.fr avant le 30 septembre 2024.

LA RENTRÉE DES ÉCOLES

Un nouvel espace public à partager

C'est la rentrée des classes : les deux groupes scolaires de Thèval, un temps silencieux pendant les congés d'été, vont à nouveau s'animer. L'occasion pour la commune de vous rappeler quelques règles d'usage de nos espaces publics aux abords des écoles, pour la sécurité de toutes et tous.

Dans le cadre des travaux de réaménagement du bourg d'Hébécrevon, le plan de circulation a été repensé pour plus de sécurité au sein de l'espace public. La création de zones de rencontre, limitées à 20km/h, a ainsi été décidée.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre?



Elle définit un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacement. **Les piétons y sont prioritaires** et peuvent y marcher librement. Pour les cyclistes, les rues sont à double sens, même celles à sens unique pour les automobilistes.



Carton rouge !

Le non respect de la priorité
En cas de non respect de la priorité du piéton, l'automobiliste risque une amende de 135€, et un retrait de 6 points sur le permis.
Ralentir le pas, c'est se protéger et protéger ceux qui nous entourent !

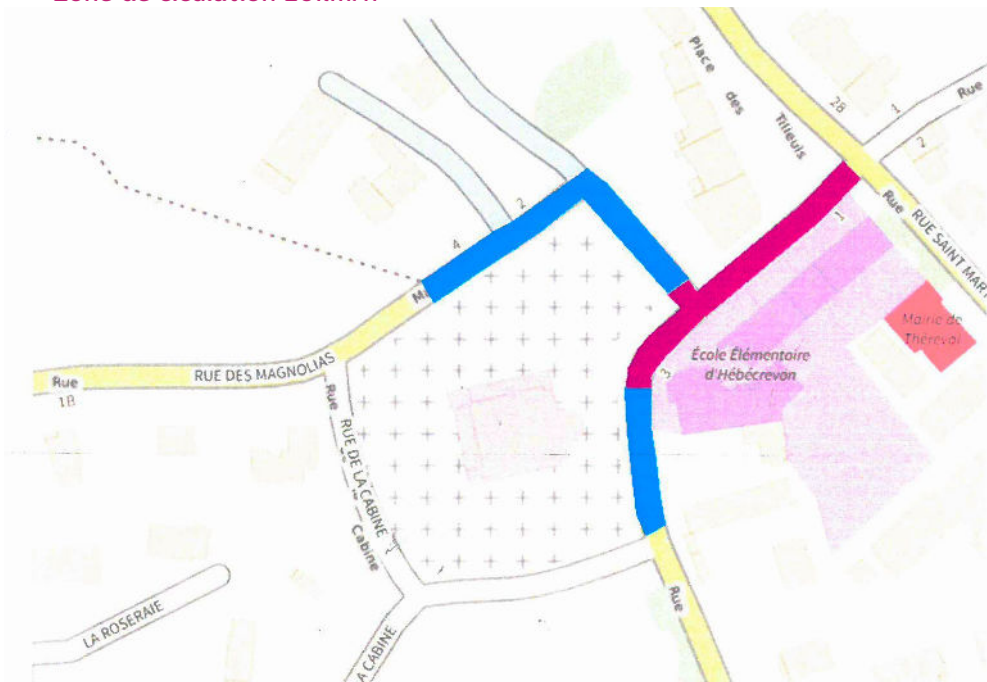


- 1 La priorité aux piétons
- 2 La limitation de vitesse à 20km/h
- 3 Le stationnement autorisé uniquement sur les emplacements matérialisés
- 4 Les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens

Schéma de principe

Cas pratique : comment circuler dans le bourg d'Hébécrevon?

Zone de circulation 30km/h
Zone de circulation 20km/h



Transport scolaire

Toutes les informations sur les horaires et itinéraires des lignes :

<https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/slam-scolaire>



Les effectifs scolaires de la rentrée



Ecole de La Chapelle Enjuger

Mme Lenoir	PS, MS	21 élèves
Mme Meslin	GS, CP, CE1	20 élèves
Mme Pogneau-Bondoux	CE2, CM1, CM2	19 élèves

Effectif total :

60 élèves*

Ecole d'Hébécrevon

Mme Guihard et M Mauger	TPS, PS	19 élèves
Mme Cauvin et Mme Laloux	MS, GS	19 élèves
Mme Laloux et Mme Vaugeois	CP, CE1	19 élèves
*	CE2, CM1	19 élèves
Mme Sunger	CM1, CM2	20 élèves

Effectif total :

96 élèves*

*selon renseignements connus au moment de la publication du bulletin

Périscolaire : tarifs des services



La garderie

La garderie est ouverte tous les jours scolaires, le matin, de 7h30 à 8h35, et le soir de 16h30 à 18h30.

Tarif : 0.95€ la demi-heure, goûter offert par la municipalité

Pour faciliter les démarches au quotidien, la mairie de Thèval modernise son service de cantine et de garderie grâce à un nouvel outil numérique : le portail «Parents». Grâce à ce service en ligne personnalisé et disponible 24h/24 et 7j/7, vous pouvez :

- Consulter et modifier vos données personnelles
- Réserver les repas
- Consulter les états récapitulatifs de vos factures
- Payer en ligne les factures
- Contacter notre service via la messagerie

La cantine

Chaque groupe scolaire dispose de son propre site de restauration. Les menus sont élaborés en concertation, par le personnel de la cantine et la municipalité, et préparés avec des produits frais achetés dans les commerces de la communes et chez les producteurs locaux. Un repas végétarien est également proposé chaque semaine.

Tarifs : 2.85€ le repas, 2.30€ à partir du 3^{ème} enfant (site d'Hébécrevon) | 2.55€ le repas, 2.30€ à partir du 3^{ème} enfant (site de La Chapelle Enjuger)

Lien d'accès :

<https://parents.logiciel-enfance.fr/thereval>



Le portail Parent est pour les familles l'outil à privilégier pour prendre contact avec les différents services de cantine et garderie, et également pour des interrogations concernant les facturations.



Les cm2 s'envolent vers le collège...

...la besace remplie de fournitures scolaires

Comme chaque année depuis 2021, la commune de Thèval offre aux CM2 des deux groupes scolaires un lot de fournitures scolaires pour les accompagner dans leur rentrée au collège. D'une valeur globale de 70€, et établies et sélectionnées en concertation avec le collège de Marigny-le-Lozon, ces fournitures ont été remises aux enfants les 1^{er} et 2 juillet derniers.

Le Comité d'animation de l'école de La Chapelle Enjuger et de l'APE d'Hébécrevon ont également participé à ce projet, en offrant en complément une calculatrice scientifique à chacun.





LA RENTRÉE CULTURELLE

En complément du bulletin municipal, retrouvez la nouvelle plaquette de la saison culturelle 2024/2025. Rendez-vous le mardi 1^{er} octobre pour une lecture spectacle à la médiathèque et le samedi 12 octobre pour le 1^{er} concert de la saison.

La demi-heure des p'tits-lecteurs

Un lundi matin par mois, de 10h15 à 10h45, une animation est proposée aux enfants de moins de 3 ans : pendant 15 à 20 minutes, nous leur lisons des histoires, puis nous mettons à disposition des livres pour un temps de lecture « individuelle » : les enfants peuvent feuilleter ces livres, avec l'adulte de leur choix. Parfois, c'est autour d'un tapis-lecture que les histoires sont racontées.

Vous êtes parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s, n'hésitez pas à venir, même si vous n'êtes pas inscrit à la médiathèque. C'est gratuit, mais il est nécessaire de s'inscrire pour que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Les premières dates : lundi 9 septembre, lundi 7 octobre, lundi 18 novembre et jeudi 12 décembre.



Le conseiller numérique revient à la médiathèque à partir de septembre !

Antoine Boudet, conseiller numérique, vient pendant une année supplémentaire tenir une permanence une fois par mois à la médiathèque de Thèreval. Il peut vous aider à prendre en main vos ordinateurs, tablettes, téléphones, à naviguer sur Internet, à gérer vos mails, à installer des applications, à transférer vos photos, à accéder aux services en ligne de Transat. Il peut aussi vous donner des conseils pour un achat, ou répondre à des questions plus pointues sur les enjeux du numérique, l'intelligence artificielle... Il n'effectue pas les démarches administratives mais vous oriente vers les personnes qui pourront vous y aider.

Ce service est gratuit et n'est pas réservé aux personnes inscrites à la médiathèque. Toute personne qui rencontre une difficulté ou souhaite poser une question sera accueillie par le conseiller numérique. Il ne faut donc surtout pas hésiter à franchir la porte de la médiathèque.

La prochaine permanence aura lieu le lundi 9 septembre de 15h à 18h. Vous pouvez passer à tout moment pendant ce créneau. Si vous préférez, il est aussi possible de prendre rendez-vous en appelant la médiathèque.



Événement : Biblis en folie

Le samedi 28 septembre 2024, dans le cadre de Biblis en folie (journées nationales dédiées aux bibliothèques), venez nombreux

à la médiathèque de Thèreval. Essayons de battre le record du nombre d'entrées entre 10h30 et 12h30 : inscrits, non inscrits, fidèles lecteurs, personnes jamais venues... franchissez la porte pour (re)découvrir le lieu, passer un bon moment, feuilleter Ouest-France ou un magazine, lire ou faire un jeu, et pourquoi pas participer à la chasse au trésor que nous vous proposerons spécialement ce jour-là !

Connaissez-vous bien la médiathèque ? Pour le savoir, répondez à ce quiz et venez à la médiathèque le samedi 28 septembre pour vérifier vos réponses.

1. Séverine a 37 ans. Elle aimerait s'inscrire à la médiathèque de Thèreval pour emprunter des livres. Combien son inscription va-t-elle lui coûter ?

- 4€ par an
- 8€ par an
- Rien du tout : c'est gratuit pour tout le monde

2. Pascal a appris que l'atelier créatif du lundi avait décoré la médiathèque sur le thème des Jeux Olympiques. Il aimerait venir mais il n'est pas inscrit. Peut-il entrer dans la médiathèque juste pour regarder cette exposition ?

- Oui
- Non

3. Christelle est inscrite à la médiathèque. Elle se sent obligée d'emprunter un roman à chaque venue, alors qu'elle aimerait juste lire le journal ou prendre un magazine. Est-ce possible ?

- Oui : l'emprunt des livres n'est pas obligatoire
- Non : il faut emprunter un livre à chaque passage à la médiathèque quand on est inscrit.

4. Cochez les créneaux où la médiathèque est ouverte au public :

- Le lundi de 16h à 19h
- Le lundi de 15h à 19h
- Le mardi de 9h30 à 12h30
- Le mercredi de 9h30 à 12h30
- Le jeudi de 15h à 18h
- Le jeudi de 15h à 19h
- Le samedi de 9h30 à 12h30
- Le samedi de 10h30 à 12h30

5. Sauriez-vous citer au moins 3 choses qui se passent à la médiathèque en dehors des heures d'ouverture au public ?

6. Quel est le prénom de la responsable de la médiathèque ?

- Camille
- Céline
- Cécile
- Micheline

7. 10 bénévoles aident la responsable : pouvez-vous citer le nom ou le prénom de 2 d'entre eux ?

8. Que font les bénévoles à la médiathèque ?

- Ils font le ménage
- Ils aident à choisir des livres (pour les achats ou à la BDM)
- Ils assurent les permanences
- Ils couvrent les livres
- Ils aident la responsable pendant les animations
- Ils doivent lire l'ensemble des livres achetés pour pouvoir donner des conseils

9. On vous parle souvent de la BDM, qui nous permet de vous offrir un choix très large de livres. Mais que signifient ces 3 lettres ?

- Bibliothèque de Dépannage de la Manche
- Bibliothèque Discothèque Médiathèque
- Bibliothèque Dépositaire de la Manche
- Bibliothèque Départementale de la Manche
- Banque de Dépôt des Médiathèques

Les Thèr'valheureux



Les Thèr'valheureux ont repris leurs répétitions toujours dans la bonne humeur !!!... pour un spectacle prévu début 2025 ! Retenez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas !

- Vendredi 24, samedi 25 janvier à 20h30
- Dimanche 26 janvier à 14h30
- Vendredi 31 janvier et samedi 1^{er} février à 20h30



Comité d'animation de l'école de La Chapelle Enjuger

Renouvellement du bureau et appel aux bénévoles

L'Assemblée générale du Comité a eu lieu, et le bureau a été renouvelé.

Il est aujourd'hui composé de :

- Sophie Beudron, Présidente. Elle remplace dorénavant Séverine Lepingard
- Marie Pasquier, Secrétaire
- Marc Pasquier, Trésorier



Nous organisons notre réunion le lundi 16 septembre 2024 à 20h sur le thème d'un pot d'accueil avec gâteaux et boissons offertes suivi d'une réunion de recrutements. Les enfants sont les bienvenus.

Tous les nouveaux membres sont les bienvenus. La présence aux réunions n'est pas obligatoire, mais un groupe de discussion messenger sera créé pour préparer chaque événement.

Les dons versés serviront à financer des sorties scolaires et l'achat de matériel auprès des maîtresses, ainsi que pour les temps périscolaires.

Association des Parents d'Élèves d'Hébécrevon

L'association des parents d'élèves de l'école d'Hébécrevon vous souhaite tout d'abord une bonne rentrée !

L'année 2024-2025 sera de nouveau remplie de différents projets. Nous commençons l'année en vous donnant rendez-vous pour notre 1^{ère} manifestation :

Petit rappel important : votre participation à nos actions permet de financer les sorties scolaires des enfants (cinéma, piscine, théâtre, sorties fin d'année, etc.). Et toute aide, même ponctuelle, est la bienvenue donc n'hésitez pas à nous dire quand vous êtes disponibles !

Nous vous communiquerons au fil de l'année les dates des manifestations qui seront organisées.

Suite à son départ, nous tenions encore à remercier Gwenaëlle Duchemin, présidente de l'APE, pour son implication durant ces 11 dernières années !

Bonne année scolaire 2024-2025 à tous !
Les membres de l'APE École d'Hébécrevon

- 01 CIRCUIT ROUGE DE 13KM
DEPART DE 9H A 9H30
- 02 CIRCUIT BLEU DE 8KM
DEPART DE 9H30 A 10H00
- 03 CIRCUIT JAUNE DE 4KM
DEPART DE 10H00 A 10H30

Inscription sur place
5€/ pers - 2€/enfant (6 à 12 ans) - gratuit - de 6ans



La randonnée de la rentrée! Infos pratiques :

- Date : dimanche 29 septembre
- Départ : ancien terrain de foot d'Hébécrevon
- 3 circuits possibles :
 - 4 kms : départ 10h00-10h30 (circuit **jaune**)
 - 9 kms : départ 09h30-10h00 (circuit **bleu**)
 - 13 kms : départ 09h00-09h30 (circuit **rouge**)
- Inscription sur place : adulte 5€ / enfant (6 à 12 ans) 2€ / enfant - 6 ans gratuit
- Indiquer votre participation sur notre événement Facebook
- Un café vous sera offert au départ de la marche et un en-cas est prévu à mi-parcours pour les deux circuits les plus longs (bleu et rouge).

Cet événement est organisé avec l'aide de l'Entente Sportive Hébecrevon Randonnée.

!! Nous vous attendons nombreux !!

Club Soleil d'automne

Le 27 juin, nous nous sommes retrouvés à 93 pour le traditionnel pique-nique annuel.

Il a ravi les participants qui ont prolongé leur journée avec chansons, jeux de société et jeux de boules.

Nous remercions une fois de plus nos adhérents pour leur participation et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Pour rappel:

➤ La rentrée du club a eu lieu le mercredi 04 septembre à 14h.

➤ Le samedi 14 septembre nous serons 97 à nous rendre à Versailles.

➤ Le 06 octobre, nous organisons un repas pot au feu avec animation musicale. Inscrivez-vous dès maintenant, invitez vos amis...

Les membres du bureau passeront mais vous pouvez aussi les contacter.

Au plaisir de vous retrouver,

Le bureau



ESH - section gymnastique volontaire



A la rentrée de septembre 2024, la section gymnastique volontaire d'Hébécrevon va ouvrir un 3^{ème} cours de gym.

Ce cours, qui débutera le mardi 10 septembre, de 14h à 15h, s'adresse aux personnes (hommes et femmes) qui ne sont plus en capacité physique de pratiquer un cours dit traditionnel. Il s'intitule "Activités Physiques Adaptées" (APA) ou "Sport Santé".

Les séances proposées par une animatrice diplômée (Patricia) vous permettront d'augmenter votre autonomie et votre qualité de vie, par des exercices programmés de coordination, d'équilibre, de mémoire, des mouvements améliorant vos capacités musculaires. L'animatrice pourra, par exemple, vous proposer des mouvements en position assise.

Par ailleurs, les cours traditionnels seront toujours assurés

➤ par Patricia :

➤ Le mardi soir de 20h15 à 21h15 ;

Le vendredi matin de 10h45 à 11h45.

Deux séances "découverte" gratuites pour tous. **Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre à la salle du Triangle !**

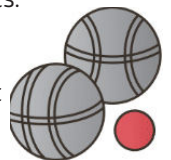
Tarif annuel pour la saison 2024/2025 : 77 € pour 1 séance et 107 € pour 2 séances hebdomadaires (hors vacances scolaires).

Contact : Micheline Girard – 06 88 09 94 72

La Boule chapelaise

L'Association fêtera la fin de saison le 28 septembre prochain, par un concours interne réservé aux adhérents.

Un repas de fin d'année sera organisé le 26 octobre, pour remercier les adhérents et remettre les trophées.



**Du 12 août
au 19 octobre 2024**

**RAPPORTEZ
VOTRE
MATÉRIEL
DE SPORT
USAGÉ !**

Collecte exceptionnelle des articles de sport et loisirs
dans les déchèteries de Saint-Lô,
Condé-sur-Vire, Carentan et Percy

Plus de renseignements sur www.pointfortenvironnement.fr

POINT FORT
ENVIRONNEMENT

Amicale Anciens Combattants d'Hébécrevon



Le 8 mai 2024 à 9h30 s'est tenue la cérémonie au monument aux morts à Hébécrevon. Une gerbe de la municipalité a été déposée par Monsieur Quinquenel, Maire, Madame Hervieu, conseillère municipale et Emeline. La gerbe de l'Amicale a été déposée par Madame Odile Lemoine et Monsieur Fernand Fleury.

Cérémonies du 8 mai à Hébécrevon et au Mesnil Eury

A 10h30 cette cérémonie se prolongeait au Mesnil Eury organisée par Monsieur Erick Lejolivet (Maire) et Madame Jacqueline Lengronne (Présidente des Anciens Combattants du Mesnil Eury) pour l'ensemble de l'Association Cantonale des Anciens Combattants en présence de nombreuses autorités.

Déroulement :

10h30 : La messe du Souvenir et de la Paix a été célébrée par le père Philippe Léonard.

11h30 : Cérémonie monument aux morts avec dépôts de gerbes et remise de médailles.

Cette cérémonie se clôturait par un vin d'honneur offert par la municipalité.

La remise de médailles

La cérémonie au Mesnil Eury était l'occasion de remettre officiellement la médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation à Messieurs Gustave Eudes et Louis Fillatre, membres de l'Amicale des Anciens Combattants d'Hébécrevon.

Monsieur Gustave Eudes est né le 6 octobre 1937 à Hébécrevon.

A fait ses classes à Sétif (Algérie) au 11^{ème} Régiment d'Infanterie. Gustave embarque à Marseille à bord du navire El Mansour et débarque à Alger le 15 novembre 1957. Il est affecté à Soukahras. Il regagne la métropole le 5 février 1960 après un séjour de 28 mois. Il reçoit la distinction de 1^{ère} classe. Le titre de Reconnaissance de la Nation lui a été délivré le 29 mars 1971 mais ne lui avait jamais été remis officiellement.



Monsieur Louis Fillatre est né le 8 février 1937 à Hébécrevon.

Fait ses classes à Rochefort au sein de l'armée de l'Air (Bataillon Air). Du 15 décembre 1957 au 15 novembre 1958 il est affecté à Réghaia (Algérie). Du 16 novembre 1958 au 16 février 1959 il est envoyé à Teras. Un détachement de son unité tombe dans une embuscade faisant 8 morts. Avec son bataillon, il passe deux mois à Thièville (Algérie) puis rejoint la BA 146 à Régahia. Louis regagne la France le 16 novembre 1959 totalisant 24 mois en Algérie. Le titre de Reconnaissance de la Nation lui a été délivré le 17 juin 1969, mais non remis officiellement.

Félicitations aux deux récipiendaires.

Cérémonie du 9 mai Cimetière allemand de la Chapelle Enjurer

Comme chaque année une cérémonie s'est déroulée en ce lieu sous la responsabilité du Président départemental des ACPG-CATM-OPEX de la Manche et Madame Cueff Présidente de la zone Centre-Est.

Merci à la municipalité pour sa participation à l'organisation de la manifestation au monument d'Hébécrevon et aux photographes. Une mention particulière à Michel Lepoil notre porte-drapeau qui nous a représenté à toutes les cérémonies.



Notre pensée

A notre camarade Louis Housset qui nous a quitté subitement le 19 juillet 2024 à l'âge de 88 ans.

Louis était adhérent, secrétaire et porte-drapeau de l'Union Nationale des Combattants à Saint-Lô et membre de l'Amicale des Anciens Combattants d'Hébécrevon. Un hommage lui a été rendu le 25 juillet en l'église de St Gilles en présence de nombreuses autorités et de 47 porte-drapeaux.

En 1956, il intègre le 41^{ème} Régiment d'Infanterie à Rennes où il obtient le grade de Sergent. En 1957, il est envoyé en Algérie et sert au 1^{er} Régiment d'Infanterie Motorisé à Trézel. Après deux ans et demi d'armée, il entre en Gendarmerie jusqu'à sa retraite en 1990 (Spécialiste transmissions). Titulaire de la médaille militaire, officier du Mérite Agricole, de la Croix du Combattant, du titre de Reconnaissance de la Nation et de la Commémorative d'Algérie.

Louis, c'était également un engagement bénévole au profit de nombreuses associations, notamment à l'origine du Comité de fleurissement d'Hébécrevon avec Émile Letribot (Maire) en 1993, et membre de la troupe de théâtre.

Adieu camarade et merci pour ton dévouement.

L'Amicale.

LE COIN DES PROS

Un service de télé-consultation médicale à la pharmacie

Depuis le 10 juillet 2024, vous pouvez consulter un médecin sans rendez-vous dans la cabine de télé-consultation connectée installée au sein de la pharmacie, si vous n'arrivez pas à avoir de rendez-vous avec votre médecin traitant. Vous venez avec votre carte vitale, votre téléphone portable (pour sécuriser la connexion) et votre carte bancaire. Vous ne payez que la part mutuelle, grâce au tiers payant, et vous ne payez pas si vous bénéficiez d'une ALD ou de la CMU.

La cabine est insonorisée et désinfectée par rayons UV entre chaque passage.



Elle est équipée de trois objets connectés, afin que le médecin que vous aurez en télé-consultation puisse surveiller vos constantes:

- Un stéthoscope pour écouter votre cœur et vos poumons
- Un otoscope pour voir vos tympans
- Un dermatoscope pour visualiser de très près les problèmes cutanés (boutons, verrues, psoriasis, eczéma...)

Des objets non connectés, pour lesquels vous lirez ou montrerez les résultats au médecin :

- Tensiomètre
- Thermomètre
- Oxymètre
- Une balance
- Des abaisse-langue

L'objectif de cette cabine n'est pas de remplacer votre médecin, mais de trouver des solutions rapidement quand celui-ci est indisponible ou en congés.

Des photos et vidéos pour les pros

Tout professionnel rencontre à un moment donné de son parcours le besoin de mettre en avant son activité et ses savoir-faire à destination de ses clients, de prospects ou encore d'investisseurs. C'est pour accompagner les professionnels dans leur réponse à ce besoin que Sébastien Didier, habitant de Thèreval, a créé LXS Communication.

Une vidéo institutionnelle pour se faire connaître, des interviews témoignages pour recruter, un reportage photo pour immortaliser les événements importants et agrémenter les supports de présentation de l'entreprise : **l'image est au centre de toute communication d'une entreprise. Ça tombe bien, l'image c'est notre métier!**

Comment ça se passe? Naturellement et simplement : vous avez un besoin de communication, vous nous contactez pour préciser votre projet, vous recevez un devis dans les 24 heures, nous nous retrouvons pour un shooting photo ou vidéo, nous traitons les images, vous les recevez pour les utiliser à votre guise.

Et si vous optez pour un accompagnement complet, nous nous chargeons de la création de contenu, de la stratégie à la diffusion.

Rendez-vous sur lxscm.com



lxscm.com


Contacts utiles


Mairie
Secrétariat général
02.33.05.05.59 | mairie@thereval.fr
CCAS de Thèreval : ccas@thereval.fr

École de La Chapelle Enjager
02.33.55.64.24 | ce.0501086j@ac-caen.fr
Cantine/garderie : 02.33.55.94.46

École d'Hébécrevon
02.33.05.60.66 | ce.0501415s@ac-caen.fr
Cantine/garderie : 02.33.05.91.30

Médiathèque
09.67.15.30.74 | mediatheque@thereval.fr

 **France Services - Marigny-Le-Lozon**
02.33.55.15.26
marigny-le-lozon@france-services.gouv.fr

 **Les démarches en ligne de l'Agglo**
<https://mesdemarches.saint-lo-agglo.fr/>

Préfecture de la Manche
02.33.75.49.50

SAMU
15

Pompiers
18

Urgences
112

Gendarmerie
Brigade de Marigny-le-Lozon : 02.33.72.57.90
Brigade de Saint-Jean-de-Daye : 02.33.72.50.20

Rédaction

Directeur de la rédaction : Gilles Quinquenel
Comité de rédaction : Commission culture et communication
Commune de Thèreval - septembre 2024
Mairie de Thèreval, 13 rue Saint-Martin, 50180 Thèreval
02.33.05.05.59
mairie@thereval.fr - www.thereval.fr

Photo de couverture : G.I. devant le monument aux morts de La Chapelle Enjager, 1944.
©Archives départementales de la Manche



Imprimé par nos soins